



Cloître, élévation sud : les baies du quatrième niveau sont couvertes d'arcs brisés, contrairement aux trois autres élévations, indiquant la présence de l'église de ce côté. Les ancrs font probablement partie de celles que Degeorge proposait d'introduire dans la construction en 1828.

IVR83_19866300088X

Auteur de l'illustration : Roger Choplain, Auteur de l'illustration : Roland Maston

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation